

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/106**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE RESSOURCES DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 16/09/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 19/09/2014

Le 23 septembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la salle des Fêtes de la Brède

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme JOLIVET	LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.FATH
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET ANNEXE CENTRE DE RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu, la délibération n° 2014/58 du 29 Avril 2014 approuvant le budget primitif 2014,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

Abonder la nature 165 du chap 16 de la section INVESTISSEMENT du montant des cautions versées et libérées par les entreprises locataires du Centre de ressources,

Abonder la nature 654 du chap 65 de la section FONCTIONNEMENT du montant des non-valeurs (impayés définitifs) par la reprise d'un montant équivalent en 673 Titres annulés

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) **Décide** de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
SECTION INVESTISSEMENT					
chap 16 - nature 165	Dépôts et cautionnements reçus		6 000,00		
chap 16 - nature 165	Dépôts et cautionnements reçus				6 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
			6 000,00		6 000,00
				solde	0,00

		DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
SECTION FONCTIONNEMENT					
chap 65 - nature 654	Créances admises en non valeurs		2 000,00		
chap 67 - nature 673	Titres annulés	2 000,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
			0,00		0,00
				solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 23 septembre 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement